
Programme de Formation

CSE/SSCT - Formation des Membres du CSE et Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Membres de la délégation du personnel CSE
- Membres de la commission SSCT, DS, RS



Objectifs pédagogiques

- Être un membre du CSE autonome, efficace et constructif
- Maîtriser le fonctionnement, les missions du CSE
- Reconnaître les acteurs clés de la sécurité entreprise
- Être un interlocuteur privilégié dans l'entreprise en matière de prévention des risques professionnelles
- Exercer les missions dans le cadre des prescriptions législatives et règlementaires



Description

- Le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE
 - Le champ d'application
 - La mise en place du CSE
 - Les élections professionnelles, la composition du CSE
 - Le fonctionnement du CSE
- Les attributions et les moyens d'action du CSE
 - Les attributions économiques et professionnelles du CSE
 - Les moyens d'action
- Le rôle des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail (RPS)
 - Le rôle des élus en matière de sécurité, les différentes actions
 - Les indicateurs et les outils d'analyse dans le cadre de la prévention des risques professionnels
 - Le coût des accidents imputable aux entreprises, la tarification AT/MP
- La prévention des risques professionnels, les enjeux et les acteurs



- La démarches, les enjeux et les acteurs de la prévention des risques professionnels
- Les RPS, les thèmes spécifiques santé, sécurité

- Le compte professionnel de prévention, les services de santé au travail
 - Le compte professionnel de prévention
 - Le cadre réglementaire
 - Les services de santé au travail
 - Rôle du médecin du travail
 - Notion d'aptitude et d'invalidité

Prérequis

- aucun prérequis pour cette formation

Modalités pédagogiques

- QCM
- Cas pratiques

Moyens et supports pédagogiques

- Sur Clé USB contenu support de cours et documentations juridiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Positionnement en amont de la formation :
 - Un quiz de consolidation des pré-requis sera administré en amont de la formation
- Suivi « pendant » :
 - Feuilles de présence
 - Exercices pratiques
 - Évaluation « fin de formation »
 - Évaluation des acquis en fin de formation
 - Formulaire d'évaluation de la formation
- Évaluation à froid :
 - Suivi post-formation : Questionnaire de satisfaction à j+60